

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP SUPER BOWL

Version 1.2

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 12/04/2023

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom de la matière : ZEP SUPER BOWL

DIN ID # : 02257742

Numéro de la matière : 230901C

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Zep Inc.

Adresse : 11627 - 178 Street
Edmonton, Alberta T5S 1N6
Canada

Téléphone : Services de conformité - 877-428-9937

Numéros d'appel d'urgence

Pour toute information sur la fiche technique : Services de conformité - 877-428-9937

Pour toute urgence médicale : Numéro gratuit 877-541-2016 - Tous les appels sont enregistrés

Pour toute urgence liée au transport : CHEMTREC: 800-424-9300 - Tous les appels sont enregistrés.

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Ce produit est réglementé en vertu du Règlement sur les aliments et drogues de Santé Canada. Les avertissements présentés ci-dessous dans cette fiche signalétique (FS) sont conformes au Règlement sur les produits dangereux de 2015 du SIMDUT (SGH, Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques). Les exigences sur l'étiquetage et les avertissements d'un produit réglementé en vertu du Règlement sur les aliments et drogues de Santé Canada peuvent être différents de ceux liés à la communication des dangers du SGH.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

Aspect	liquide
Couleur	vert, jaune
Odeur	caractéristique

Classification SGH

Corrosion cutanée : Catégorie 1

Lésions oculaires graves : Catégorie 1

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP SUPER BOWL

Version 1.2

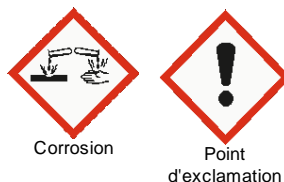
Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 12/04/2023

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Catégorie 3 (Système respiratoire)

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
Intervention:
P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Stockage:
P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Élimination:
P501 Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants dangereux

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP SUPER BOWL

Version 1.2

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 12/04/2023

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration [%]
chlorure d'hydrogene	7647-01-0	>= 10 - < 30
alpha-[(1,1,3,3-Tétraméthylbutyl)phényl]-omega-hydroxypoly(oxyéthylène)	9036-19-5	>= 1 - < 5

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.
Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, durée de contact).
Les effets sont immédiats et retardés.
Les symptômes peuvent inclure boursoufflement, irritation, brûlures et douleur.
Les symptômes comprennent l'essoufflement, une toux sèche, et une irritation du nez, des yeux, des lèvres, de la bouche et de la gorge.

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS.
- Avis aux médecins : Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP SUPER BOWL

Version 1.2

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 12/04/2023

retardés.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	: Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Moyens d'extinction inappropriés	: Jet d'eau à grand débit
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
Produits de combustion dangereux	: Composés chlorés Dioxyde de carbone (CO ₂) Monoxyde de carbone Fumée Composés de fluor
Méthodes spécifiques d'extinction	: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Information supplémentaire	: Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
Équipements de protection particuliers des pompiers	: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	: Utiliser un équipement de protection individuelle.
Précautions pour la protection de l'environnement	: Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	: Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger	: Éviter la formation d'aérosols. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
--	---

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP SUPER BOWL

Version 1.2

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 12/04/2023

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Équipement de protection individuel, voir section 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

- Conditions de stockage sûres : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Matières à éviter : À conserver à l'abri de l'eau de Javel.
Agents oxydants
À conserver à l'abri des bases et des alcalis.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
chlorure d'hydrogene	7647-01-0	(c)	2 ppm 3 mg/m3	CA AB OEL
		C	2 ppm	CA BC OEL
		P	5 ppm 7.5 mg/m3	CA QC OEL
		C	2 ppm	ACGIH

Mesures d'ordre technique : ventilation efficace dans toutes les zones de traitement

Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.
- Protection des mains
Matériel : Gants de protection
- Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.
- Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP SUPER BOWL

Version 1.2

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 12/04/2023

de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection de la peau et du corps	: Vêtements étanches Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Mesures d'hygiène	: Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: liquide
Couleur	: vert, jaune
Odeur	: caractéristique
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: < 1
Point de fusion/point de congélation	: Donnée non disponible
Point d'ébullition	: 95 °C
Point d'éclair	: Donnée non disponible
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité	: 1.117 g/cm ³
Masse volumique apparente	: Donnée non disponible
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: soluble
Solubilité dans d'autres solvants	: non déterminé
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	: non déterminé
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP SUPER BOWL

Version 1.2

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 12/04/2023

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible
Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Stable

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Conditions à éviter : Donnée non disponible

Matières incompatibles : Oxydants
Bases

Produits de décomposition dangereux : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effets potentiels sur la santé

Condition médicale aggravée : Aucun(e) à notre connaissance.

Symptômes d'une surexposition : Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration, durée de contact).
Les effets sont immédiats et retardés.
Les symptômes peuvent inclure boursoufflement, irritation, brûlures et douleur.
Les symptômes comprennent l'essoufflement, une toux sèche, et une irritation du nez, des yeux, des lèvres, de la bouche et de la gorge.

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS.
Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être retardés.

Cancérogénicité:

IARC

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

ACGIH

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP SUPER BOWL

Version 1.2

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 12/04/2023

cancérogène ni comme cancérogène possible par ACGIH.

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:

alpha-[(1,1,3,3-Tétraméthylbutyl)phényl]-omega-hydroxypoly(oxyéthylène):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral Rat: 4,190 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Remarques: Extrêmement corrosif et destructif pour les tissus.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques: Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

Mutagenicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Produit:

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP SUPER BOWL

Version 1.2

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 12/04/2023

Remarques: Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

alpha-[(1,1,3,3-Tétraméthylbutyl)phényl]-omega-hydroxypoly(oxyéthylène) :

Toxicité pour les poissons : 0.0005 mg/l

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Remarques: Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Produit:

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP SUPER BOWL

Version 1.2

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 12/04/2023

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transportation Regulation (TDG) / Règlement Pour Le Transport (TMD): (Canada):
UN3264, CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S., (HYDROCHLORIC ACID), 8, II -
Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IMDG (Vessel):
UN3264, CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S., (HYDROCHLORIC ACID), 8, II -
Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Cargo Air):
UN3264, Corrosive liquid, acidic, inorganic, n.o.s., (HYDROCHLORIC ACID), 8, II

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Passenger Air):
UN3264, Corrosive liquid, acidic, inorganic, n.o.s., (HYDROCHLORIC ACID), 8, II

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: 49 CFR (USA):
UN3264, Corrosive liquid, acidic, inorganic, n.o.s., (HYDROCHLORIC ACID), 8, II - Quantité limitée

Ce produit, tel que livré au consommateur, est conforme aux exigences d'emballage pour l'expédition par transport routier en vertu de la réglementation canadienne sur le Transport des marchandises dangereuses. Les autres classifications relatives au transport indiquées ci-dessus le sont uniquement à titre de référence et ne garantissent pas que l'emballage convient à l'expédition du produit en vertu de ces autres réglementations du transport.

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classifié conformément aux critères de risque du RPD et la FS contient tous les renseignements qu'exige le RPD

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA Dans l'inventaire TSCA
LIS Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Pour de plus amples renseignements sur le type de notification exigé pour d'autres régions, veuillez communiquer avec le groupe réglementaire du fabricant.

Légende applicable aux acronymes d'inventaire et aux zones de validité :

TSCA (USA), LIS (Canada), LES (Canada)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ZEP SUPER BOWL

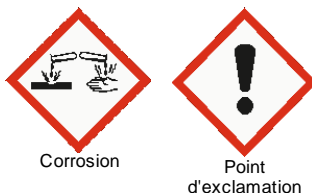
Version 1.2

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 12/04/2023

WHMIS - GHS information sur l'étiquette:

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement :

Danger:

Mentions de danger :

Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence :

Prévention: Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Se laver la peau soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Stockage: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Élimination: Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Version:	1.2
Date de révision:	10/01/2023
Date d'impression:	12/04/2023

Nous croyons que les présentes affirmations, informations techniques et recommandations sont fiables, mais elles sont fournies sans garantie d'aucune sorte. Les informations de ce document s'appliquent à ce composant spécifique tel que fourni. Elles peuvent ne pas être valides pour ce matériel si celui-ci est utilisé en combinaison avec n'importe quel autre composant. Il incombe à l'utilisateur de mener ses propres recherches pour déterminer la pertinence et l'applicabilité des informations fournies dans le cadre de ses besoins particuliers. La présente fiche technique a été élaborée par l'organisme des services de conformité désigné pour ce fabricant, fournisseur ou distributeur.